



**EN ROUTE  
VERS LE LABEL**

**BERCÉ, FORÊT D'EXCEPTION®**



**Office National des Forêts**

# En route vers le label !

**L**e massif de Bercé dispose d'atouts exceptionnels : de remarquables futaies de chêne sessile produisant un bois d'une qualité mondialement reconnue, des vallons pittoresques et des paysages structurés par un réseau de routes forestières qui se rejoignent dans des carrefours en étoile, un patrimoine naturel et culturel de grande valeur.

Ces éléments, qui contribuent à l'intérêt scientifique, économique et social du territoire ont conduit à la candidature de Bercé au label Forêt d'Exception®.

Les richesses du massif représentent un potentiel de développement intéressant à l'échelle du sud du département de la Sarthe : « poumon vert » de la vallée du Loir fréquenté par 50 000 visiteurs par an, Bercé offre un ensemble d'itinéraires pédestres, équestres ou VTT favorables à la découverte d'un milieu souvent méconnu, d'un territoire rural préservé et de villages authentiques.

Avec la démarche Forêt d'Exception®, c'est tout un territoire qui se met en marche au service d'un objectif commun : celui de préserver, de valoriser et de transmettre ce patrimoine au moyen d'une gestion exemplaire.

## Bercé, inspiratrice d'une sylviculture moderne

« Grâce à sa gestion continue en futaie régulière depuis près de 200 ans, la forêt domaniale de Bercé fait partie du cercle très fermé des chênaies exceptionnelles françaises.

À force de la parcourir, de chercher sur le terrain la meilleure technique pour accompagner la croissance de ces arbres remarquables, Bercé m'a inspiré pour définir une version moderne de la sylviculture du chêne : une sylviculture qui garde intacte la tradition de la haute futaie mais qui permet à la forêt de relever les défis des évolutions climatiques et de garantir l'approvisionnement en bois de qualité. »

**PASCAL JARRET**, ingénieur des eaux et forêts ONF, auteur du guide des sylvicultures « Chênaie atlantique »



## Un paradis pour les naturalistes

« Bercé est un paradis pour les naturalistes et leurs associations. Collaborer avec l'ONF à ce projet "Bercé, Forêt d'Exception®" est l'opportunité de redécouvrir ensemble ses richesses et de conduire des actions communes pour préserver sa biodiversité.

Récemment, une collaboration active a permis de découvrir une fougère inconnue en Sarthe, d'observer de nouvelles espèces de chauve-souris, de révéler la présence de plantes indicatrices de la qualité de l'air au niveau européen, mais aussi de revoir un insecte xylophage rare non observé ici depuis 50 ans. Et ce n'est que le début de cette collaboration ! »

**DENIS FOUSSARD**, naturaliste bénévole au sein de l'association SCIRPE, association membre de Sarthe Nature Environnement (SNE)

## Transmettre les secrets du monde forestier

« *Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt* est un projet ambitieux situé en plein cœur d'une chênaie prestigieuse. Depuis 2010, ce musée interactif et ludique met en lumière le patrimoine naturel, historique et culturel de la forêt domaniale de Bercé. Cet espace est un outil unique pour découvrir le monde forestier et ses secrets, à travers de nombreuses animations et sorties en forêt réalisées en partenariat avec l'Office national des forêts.

Partenaire incontournable de la démarche Forêt d'Exception®, le musée Carnuta collabore activement avec les acteurs du territoire (élus, forestiers, bûcherons, tourneurs sur bois, ébénistes, menuisiers, tonneliers, viticulteurs, offices de tourisme etc.) autour d'un projet commun. »

**GILLES GANGLOFF**, maire de Vouvray-sur-Loire, vice-président de la communauté de communes Loire-Bercé

## Célébrer la saveur du terroir sarthois

« Chêne et Chenin. Ils sont enracinés et cultivés par les hommes dans le même territoire depuis des siècles : leur rencontre n'était qu'une question de temps !

Élever pendant de longs mois un somptueux Coteaux de Loir moelleux "Rasné" 2010 dans du prestigieux chêne de Bercé, des passionnés l'ont fait. L'union du chêne et du Chenin, le bois et le vin du terroir sarthois, est célébrée dans les caves de la Raderie à Chahaignes au cœur de la région qui les a vus naître. Les arômes de la cuvée du vigneron sont sublimés par l'intégration aromatique des tanins et des parfums du chêne à grain fin élevé pendant plus de deux siècles par les forestiers et savamment mis en œuvre par le tonnelier. C'est également le terroir sarthois que le label Forêt d'Exception® célèbre. »

**CHRISTOPHE CROISARD**, vigneron, Domaine de la Raderie, Chahaignes

# Sous la forêt, la découverte de l'Histoire

Le partenariat mené entre les acteurs de la démarche Forêt d'Exception® a permis de révéler un patrimoine archéologique inédit.

**T**out a commencé en 1990 lorsqu'Yves Gouchet, ancien forestier de l'ONF, décide de relever soigneusement toutes les anomalies rencontrées en observant le sol de la forêt de Bercé : enclos aux formes étranges, amas de scories de fer...

En 2010, la démarche Forêt d'Exception® permet de franchir une autre étape en passant de l'observation à l'analyse scientifique. Aux commandes de cette initiative : deux partenaires, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et l'ONF qui engagent plusieurs études destinées à mieux connaître et caractériser l'histoire et les anciennes occupations sur le massif. C'est ainsi que la réalisation d'une étude des cartes anciennes permet de comprendre l'évolution de la forêt au cours des trois derniers siècles.

Trois ans après, le recours à la technologie LiDAR, système de détection laser appliqué en archéologie depuis 2006, met en évidence les anomalies de reliefs du sol pouvant correspondre à des sites archéologiques.

Après un travail de prospection archéologique mené par l'ONF, un ancien parcellaire, probablement agricole et qui pourrait dater de l'Antiquité, est identifié dans plusieurs secteurs de la forêt. Le potentiel archéologique de Bercé est alors révélé, offrant aux chercheurs un formidable terrain d'analyse et de décryptage de la spécificité du massif.

Pour l'ONF, l'enjeu désormais est d'intégrer toutes ces informations dans ses documents de gestion forestière afin de préserver ces éléments du patrimoine. L'idée est également de promouvoir sa valorisation avec les autres acteurs de Forêt d'Exception®, notamment à *Carnuta, Maison de l'Homme et de la forêt* installée à Jupilles en plein cœur du massif.



Ci-contre / Vue 3D de l'enclos des Sarmates et d'un ancien parcellaire d'après les données LiDAR.  
Ci-dessous / Site de la Fontaine de la Coudre.



# Le saviez-vous ?

## BERCÉ, UNE DES CHÊNAIES LES PLUS RÉPUTÉES DE FRANCE

Mondialement célèbre pour la qualité de son bois adaptée à la fabrication des tonneaux, la forêt de Bercé couvre **5 400 hectares** et est composée à **65 %** de chêne sessile.

Installé sur les stations les plus riches du massif, le chêne sessile produit un bois de très haute qualité, renommé pour la production de merrains, et célèbre sous son appellation « chêne de Jupilles ». Certains parlent de l'or vert de la Sarthe. Plus de **30 000 m<sup>3</sup>** de bois sont vendus chaque année.

## UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE

Bercé, c'est aussi un réservoir de biodiversité remarquable, reconnu des milieux naturalistes et scientifiques.

Sur cette forêt se concentrent notamment **2 sites Natura 2000**, et **5 zones naturelles à intérêt faunistique et floristique**.

## UN POUMON VERT POUR LES VISITEURS

**50 000 personnes** fréquentent cet espace forestier chaque année.

Parmi les sites les plus connus : la futaie des Clos, site exceptionnel avec des arbres âgés de plus de **340 ans**, la vallée de l'Hermitière et la Fontaine de la Coudre.



## LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION® EN BREF

L'ONF s'est engagé à affirmer une politique de développement durable dans les forêts domaniales et à créer un réseau de sites démonstratifs et exemplaires. Cette démarche de développement local associe étroitement les élus et les acteurs locaux. Elle est concrétisée par un label de reconnaissance Forêt d'Exception®.

Sur les dix-neuf forêts engagées dans la démarche, cinq forêts ont été labellisées : Fontainebleau, Verdun, la Grande Chartreuse, les forêts de Rouen et Val Suzon.

Agence régionale Pays de la Loire  
avec l'appui de la direction de la communication  
15, boulevard Léon Bureau - 44262 Nantes Cedex 2  
Octobre 2016

Photographie couverture © E.Boitié  
Graphisme Valérie Charlanne  
Impression Fontainebleau

L'ONF est certifié ISO 9001 et ISO 14001 pour ses activités de gestion durable des forêts

**PEFC** 10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



[www.onf.fr](http://www.onf.fr)

